

L'Haÿ

Le Mag

#246

Décembre 2018

Nouveau!

Réveillez vos sorties avec

#CULTURE Mag

Cahier central
détachable



p.18 **Solidarités**

Une Ville citoyenne et engagée

p.15 **Développement durable**

Bientôt une collecte des déchets verts ?

SOMMAIRE



p. **8**

Les 30 ans du jumelage
dignement célébrés



p. **18**

GRAND FORMAT SOLIDARITÉS

Une ville citoyenne
et engagée



p. **6**

FLASH TRAVAUX

Début du creusement
de la gare de métro



p. **15**

ACTUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vers une collecte verte
au pied de votre maison



p. **27**

DYNAMIQUES CULTURE

La bibliothèque
fête ses 40 ans



p. **29**

DYNAMIQUES SPORT

Open de tennis :
des matches
de haute volée

INSCRIVEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER



Édito



Protéger les plus fragiles d'entre nous !

**Chères L'Hayssiennes,
Chers L'Hayssiens,**

Décembre est généralement synonyme de solidarité, valeur fondamentale à laquelle la municipa-

lité est particulièrement attachée. Cette solidarité qui permet de soutenir les plus fragiles d'entre nous, doit pouvoir s'exprimer pleinement en cette période de fêtes de fin d'année. C'est d'ailleurs ce que font bien volontiers les associations l'hayssiennes. Pour preuve, elles s'investissent en faveur du téléthon, des Restos du Cœur et de bien d'autres nobles causes encore. Bien sûr, les bénévoles de notre tissu associatif, humanistes dans l'âme, s'inscrivent dans ces actions tout au long de l'année. Les L'Hayssiens ne sauraient être en effet solidaires qu'un seul mois dans l'année. Je profite de l'occasion qui m'est ici offerte pour remercier toutes celles et tous ceux qui n'hésitent pas à donner de leur temps pour les autres. C'est grâce à vous tous, que L'Hay-les-Roses s'est vue distinguée par le label européen « Ville conviviale-Ville solidaire ».

À L'Hay, c'est un cœur solidaire et généreux qui bat et permet à notre commune d'être une ville où il fait enfin bon vivre. La solidarité peut s'exercer de nombreuses

façons, selon nos moyens et nos disponibilités. Notre commune a d'ailleurs la chance de disposer d'un centre communal d'action sociale qui œuvre chaque jour au profit des L'Hayssiens de tout âge et je vous invite à le soutenir grâce à un don défiscalisé*. Cette protection des L'Hayssiens en situation de fragilité sociale s'illustre aussi concrètement par la création de la mutuelle communale**. Ouverte à tous, elle s'adresse notamment aux séniors, aux étudiants, aux professions indépendantes... Grâce à un partenariat mis en place par la Ville, L'Hay-les-Roses propose ainsi à ses concitoyens une protection sociale à des tarifs 30 % inférieurs au prix public. Comme l'écrivait Victor Hugo, « la fraternité n'est qu'une idée humaine, la solidarité est une idée universelle » !

Avec l'ensemble des élus et des agents municipaux, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année. —

* Voir les modalités pratiques page 21.

** Plus d'infos sur mutuelle.lhaylesroses.fr

VINCENT JEANBRUN

Maire de L'Hay-les-Roses

Conseiller régional d'Île-de-France

Directeur de la publication :
Vincent Jeanbrun.

Directeur de la communication :
Romain-David Logeais.

Rédactrice en chef : Aurélie Rouché.
Rédaction : Aurélien Mortagne, Julien Brondani.

Maquettistes : Denise Mouhous, Franck Bon.
Crédits photographiques :

Aymeric Guillonneau,
Henri Da Costa, AdobeStock.

Impression : RAS.
Distribution : Mairie de L'Hay-les-Roses.

Création graphique : Cithéa communication
Régie publicitaire : Micro 5, Thierry Cohen,

06 25 23 65 66

SERVICE COMMUNICATION :
Hôtel de Ville, 41 rue Jean Jaurès,

94240 L'Hay-les-Roses.
Tél : 01 46 15 33 33.

Courriel : info.com@ville-hay94.fr

Dépôt légal : décembre 2018
Tirage : 16 000 exemplaires.

L'impression du magazine
est financée par la publicité
et ne coûte rien
aux contribuables l'hayssiens.

Suivez-nous



lhaylesroses.fr





Une étincelle dans le regard

Une classe de CE2 de l'école élémentaire Lallier B a assisté à l'exposition d'art « Tremplin Jeunes Talents », le 23 novembre à la Villa Emerige à Paris. Une sortie initiée par Françoise Sourd, Maire-adjointe déléguée aux affaires sociales, à la famille et à la politique de la ville, dans le cadre du partenariat de mécénat de la Ville avec la fondation Emerige. Nul doute que celle-ci aura suscité des vocations d'artistes chez les jeunes élèves qui avaient pour la plupart des étoiles plein les yeux. —



Un délice de rendez-vous

Les fins palais se sont rendus nombreux au Moulin de la Bièvre pour la 3^e édition du Salon des vins. Ce rendez-vous, toujours populaire, était organisé les 17 et 18 novembre par le Lions Club de L'Haÿ-les-Roses, en partenariat avec la Ville. —



Marché des créateurs

Les 24 et 25 novembre, l'association **Matières et Cie** a organisé la 8^e édition de son marché des créateurs au Moulin de la Bièvre. Les L'Haÿssiens sont venus en nombre découvrir les créations de la quinzaine de professionnels réunis pour l'événement. —



Des seniors émerveillés

Dans le cadre d'une sortie organisée par la Ville, une soixantaine de seniors l'haÿssiens a assisté au spectacle du Lido, Paris Merveilles, le 18 novembre. Tout au long du mois de novembre, de nombreux ateliers étaient par ailleurs organisés au club du centre. Le 7, les aînés ont pu concevoir des centres de table le temps d'un atelier floral. Le 12, ils ont réalisé leurs propres cosmétiques naturels. Le 14, chacun d'eux a pâtissé une tarte au chocolat. Le 19, ils ont confectionné un kit gourmand, cadeau idéal pour les fêtes, tout comme les macarons qu'une cinquantaine de seniors a dégustés à Réau après avoir visité les coulisses de leur fabrication, le 27 novembre. —



L'art à l'honneur

Le Cercle l'haÿssien des Arts organisait la 29^e édition de son salon, du 4 au 14 novembre au Moulin de la Bièvre. Une centaine de ses œuvres y étaient exposées, aux côtés de celles de son invité d'honneur, l'artiste adepte du street-art, Raf Urban.

Invitée par le Club l'haÿssien des Arts à participer à leur exposition annuelle, L'Haÿ Patchwork a également été mise à l'honneur. L'association a d'ailleurs été récompensée par le jury pour son œuvre « L'Amérique » réalisée par Chantal Santis. —



L'Haÿ en livres

Du 16 au 28 novembre, petits et grands étaient réunis dans différents lieux culturels, le temps de nombreuses animations autour du livre et de la littérature, à l'occasion de la 4^e édition de la manifestation L'Haÿ en livres, organisée par la Ville. —

Environnement **DE L'AIR**

Le site Internet de la Ville se dote d'une nouvelle page baptisée « Air » grâce à laquelle vous pourrez retrouver l'indice journalier de votre commune et des informations sur la pollution atmosphérique.

Solidarité **COLLECTE**

Apportez vos appareils électriques en état de marche ou hors d'usage **samedi 8 décembre de 10h à 14h** sur le parking du marché Locarno. Ils seront réparés et réemployés par Emmaüs ou recyclés par Eco-systèmes.

Budget **ON VOTE!**

Grâce à la gestion rigoureuse conduite par les élus et les services municipaux, le conseil votera le budget de la Ville pour 2019 dès le 20 décembre, à 20h30 en mairie. Une première depuis plus de 30 ans.

LES « LOULOU » À L'HONNEUR



À l'invitation de la Ville et de la bibliothèque qui organisaient L'Haÿ en livres autour du loup, du 16 au 24 novembre, les enfants des accueils de loisirs ont pleinement pris part à l'organisation de la manifestation. Confection de décors pour la bibliothèque, fabrication d'un raconté-tapis pour le Relais assistantes maternelles ou encore lecture musicale ont rythmé la vie de ces artistes en herbe, ces dernières semaines. —

ADHÉREZ À LA CAISSE DES ÉCOLES



Vous avez jusqu'au 31 décembre pour devenir adhérent de cet établissement public communal en retournant, avec votre cotisation, le bulletin d'adhésion

en ligne sur lhaylesroses.fr. La Caisse des écoles assure notamment la gestion des classes de découverte, des actions du programme de réussite éducative ainsi que de la participation à la restauration scolaire des enfants fréquentant des écoles spécialisées. —

Plus d'infos auprès du service des Affaires scolaires en mairie au 01 46 15 33 33.

COUP DE POUCE A LA VALLÉE-AUX- RENARDS



Le 6 novembre, la Ville inaugurerait le premier Coup de Pouce Clé (Club de lecture et d'écriture) à l'école élémentaire de la Vallée-aux-Renards. La municipalité a souhaité déployer ce dispositif d'aide individualisée en direction d'élèves en CP à l'école de la Vallée-aux-Renards, établissement non classé en réseau d'éducation prioritaire mais dont les besoins en accompagnement éducatif sont tout aussi importants. Rappelons que la Ville soutient pleinement la réussite éducative de nos enfants. —

Méto : c'est parti !

LES TRAVAUX DU CREUSEMENT DE LA GARE DE MÉTRO GRAND PARIS EXPRESS ONT DÉBUTÉ EN NOVEMBRE.



C'est une étape clef pour l'arrivée de la ligne 14 du métro à L'Haÿ en 2024. Après la pose d'écrans acoustiques le long du groupe scolaire Lallier, le creusement de la future gare « L'Haÿ-Trois Communes »* a commencé début novembre. « Nous sommes en train de constituer la structure de la boîte avec la création de parois moulées en vue d'assurer la stabilité et l'étanchéité de la gare mais aussi des ouvrages avoisinants. Ces parois seront réalisées en béton armé coulé dans une tranchée, atteignant près de 40 mètres de profondeur », précise-t-on à la RATP, maître d'ouvrage opérationnel du projet.

Cette phase devrait se terminer au printemps prochain. Suivront ensuite les terrassements de la gare puis la réalisation des aménagements intérieurs.

Besoin de plus d'information ? Retrouvez le projet en ligne sur la14plus14.fr ; un chargé d'information de proximité, Christophe Lucas, se tient également à votre disposition au 06 24 49 11 89 ou par mail à contactligne14sud@ratp.fr —

* Provisoirement appelé Chevilly-Trois Communes.

CÉRÉMONIES

La plus haute distinction pour Serge Finot

CE L'HAYSSIEN A ÉTÉ FAIT CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR LORS D'UNE CÉRÉMONIE AU SÉNAT, EN PRÉSENCE DU MAIRE VINCENT JEAN-BRUN, D'ÉLUS ET DU GÉNÉRAL D'ARMÉE (2S) BRUNO CUCHE.



Remise de la Légion d'Honneur dans les salons du Sénat.

Il pensait que cette distinction militaire lui était « inaccessible ». C'est avec beaucoup d'émotion que le L'Hayssien a reçu, le 14 novembre, les insignes de chevalier de la légion d'honneur. Le président du Sénat, Gérard Larcher, a salué « son patriotisme et son courage reçu en héritage de son père, militaire de carrière ».

À 93 ans, Serge Finot se souvient encore de son engagement au sein de la 2^e Division Blindée en août 1944 : « Un soir, mon patron m'annonce qu'il avait reçu un ordre de réquisition du S.T.O. pour que je parte travailler dans les usines d'armement allemandes à Dortmund. Je me suis réfugié dans les fermes, où j'ai trouvé un emploi discret.

À la libération de Rambouillet par la Division Leclerc, je me suis engagé. J'ai fait toutes les campagnes de cette 2^e D.B. en libérant Paris, Saverne, Strasbourg jusqu'à Berchtesgaden, le repaire d'Hitler », se souvient-il.

Toujours volontaire pour les missions périlleuses, Serge Finot a ainsi effectué des liaisons de nuit. « Avec ma Jeep, sans éclairage, j'empruntais des routes rendues presque impraticables par les trous d'obus et parfois minées ».

Soldat devenu Castor

Après la guerre, Serge Finot décoré de la Presidential Unit Citation américaine et de la Croix de Guerre française, devient serrurier à la préfecture de la Seine, puis à l'hôpital psychiatrique Paul Guiraud à Villejuif.

À la sueur de son front, après plus de 4 500 heures de travail, il réalise son rêve en 1957 : devenir propriétaire. Ce nonagénaire est sans doute l'un des derniers Castors à pouvoir témoigner

sur ce chantier d'autoconstruction de 201 pavillons, le plus important d'Île-de-France. « Après avoir fini ma maison, je me suis investi dans les associations des anciens de la 2^e D.B. J'ai été 34 ans porte drapeau et 9 ans président de la section locale de la 2^e D.B. Malgré mon âge, j'assiste à toutes les cérémonies patriotiques. J'étais notamment présent en septembre 2018 pour l'inauguration de la borne célébrant le passage de la 2^e D.B à L'Hay. C'est un peu ma borne », confie-t-il avec le sourire. —

Des collégiens au Panthéon



Dans le cadre des commémorations du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, organisées par la Ville, 25 élèves de 3^e du collège Ronsard se sont rendus au Panthéon, à Paris, le 14 novembre. Cette cérémonie, à l'initiative de l'association des Écrivains Combattants, rendait hommage aux écrivains de 14-18. Secrétaire générale adjointe de l'association

nationale, l'historienne l'hayssienne Sophie Hasquenoph avait ainsi invité les élèves de son ancien établissement. Gagnés par l'émotion, d'eux d'entre eux ont pu lire devant une assemblée de 300 personnes, des lettres de Poilus. —

ARMISTICE



Un centenaire dignement célébré à L'Hay

L'Hay a commémoré, en présence d'une délégation de Bad Hersfeld et avec la participation des élèves de l'école élémentaire de Lallier le centenaire de l'armistice de la Guerre 14-18. Un week-end rythmé par deux grandes cérémonies remplies d'émotions et en présence de très nombreux habitants venus témoigner leur respect aux combattants de la Grande Guerre.



A l'initiative de Bernard Dupin, Maire-Adjoint délégué au devoir de mémoire et anciens combattants, au vivre ensemble, 4 élèves de l'école élémentaire de Lallier ont lu des lettres d'enfants adressées à leurs pères partis au front.



Le Maire Vincent Jeanbrun a rendu hommage aux anciens combattants de la Grande Guerre.



Deux élus du Conseil municipal de jeunes ont cité les noms des 86 L'Hayssiens morts pour la France au cours de la Grande Guerre.



Fernand Berson, Premier Maire-adjoint et Conseiller départemental a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle rendant hommage aux L'Hayssiens ayant péri en 14/18.



Lors de la cérémonie de la Fraternité, des jeunes musiciens des conservatoires de musique de L'Hay et de Bad Hersfeld ont fait vibrer l'assistance à l'Auditorium.



Les maires-adjoints allemands de Bad Hersfeld, Hans Georg Vierheller (à gauche) et le Dr Rolf Göbel ont déposé à leur tour une gerbe de fleurs.



L'Orchestre d'Harmonie de L'Hay-les-Roses a joué durant toute la cérémonie.



Des porte-drapeaux ont ouvert la marche vers le cimetière.



La jeunesse de L'Hay s'est mobilisée pour le devoir de mémoire.



BRUNO DESSYMOULIE
Plomberie Chauffage

- Entretien chaudière gaz et fioul -
- Dépannage brûleur et chaudière -
- Installation thermostat d'ambiance -
- Ramonage conduit cheminée -

06.25.17.82.72
dec92@hotmail.fr

- Installation sanitaire et chauffage -
- Dépannage plomberie -
- Douche accès mobilité réduite -
- devis gratuit -

01.46.65.84.74
dessymoulie@wanadoo.fr

1 avenue des vergers
92340 BOURG-LA-REINE
www.dessymoulie-chauffage.fr

Agence de la Roseraie
www.orpi.com

ORPI
SOLUTIONS IMMOBILIERES



- Transaction
- Gestion
- Location
- Syndic de copropriété

Evaluation gratuite de votre bien.

3, avenue Aristide Briand - 94240 L'HAY LES ROSES
Tél. : 01 46 64 71 68 - e-mail : agenceroseraie@orpi.com



Entreprise Dantas
Travail artisanal soigné

Devis gratuit - Peinture - Ravalement
Menuiserie - Maçonnerie - Carrelage
Electricité - Plomberie - Travail artisanal soigné

14 rue du Commandant Louis Bouchet
94240 L'Hay-les-Roses
Tél : 09 50 23 30 33 - Fax : 01 46 86 19 01

Portable : 06 07 54 63 91 - sas.dantas@hotmail.fr

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs •
- de raccordement à l'égout • création de bateau d'accès • de terrassement

contactez :



ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT - VOIRIE

248, rue Gabriel Péri 94230 CACHAN
Tél. : 01 49 86 08 27
Fax : 01 49 86 08 31 - E-mail : contact@atv-tp.fr

**BANQUE, ASSURANCE,
TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !**
Crédit Mutuel

Du Val de Bièvre
36 rue Jean Jaurès - 94240 L'Hay-les-Roses
Tél. : 01 49 08 51 35
06174@creditmutuel.fr

FENÊTRES VOIETS PORTES PORTAILS



- Installateur expert
- Direct usine



Devis gratuit en 48 h : 01 46 16 27 62
5 agences pour vous servir en Île-de-France

122 av. Henri Barbusse, 94240 L'Hay-Les-Roses
91 : Igny | 78 : St-Rémy-Lès-Chevreuse | Paris 15^e | 77 : Lorrez-Le-Bocage

K-LINE
LA FENÊTRE LUMIÈRE



ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux

fcaweb.fr

01 41 87 08 25

CÉLÉBRATION



30 ans de jumelage !

BAD HERSFELD ET L'HAÏ-LES-ROSES ONT SOUFFLÉ LES BOUGIES DE LEUR 30 ANS D'AMITIÉ ET ONT SIGNÉ LE RENOUVELLEMENT DE LA CHARTE DE JUMELAGE.



Autour d'un olivier offert par l'Association des Anciens Combattants et du Souvenir Français, les élus des deux villes ont jeté symboliquement une poignée de terre de Bad Hersfeld et de L'HaÏ-les-Roses et arrosé l'arbre avec de l'eau provenant des deux villes.



Élus L'HaÏssiens et Hersfelders réunis autour d'un gâteau d'anniversaire. De g à d : Hans Georg Vierheller, Maire-adjoint de Bad Hersfeld, Karen Chaffin, Maire-adjointe déléguée au jumelage, Dr Rolf Göbel, Maire-adjoint de Bad Hersfeld, le Maire Vincent Jeanbrun.



Karen Chaffin, Maire-adjointe déléguée au jumelage, a évoqué la destinée commune de nos deux villes.



Le maire-adjoint de Bad Hersfeld, Dr Rolf Göbel et le maire Vincent Jeanbrun ont signé le renouvellement du serment de jumelage.



Des scouts de Bad Hersfeld, ainsi qu'une délégation du comité de jumelage et des élus allemands ont été reçus à l'Hôtel de ville.

CITOYENNETÉ



La cérémonie de remise des écharpes aux nouveaux élus a eu lieu le 6 novembre au collège Chevreur pour les conseillers Fahim Bentouhami, Kassandra Berot, Boh-Fanta Cissé, Kenza Elabar, Eloïse Flouquet, Iléna Guimbaud, Fatou Keita, Tania Oketokoun, Bilal Sahli et Sira Sidibe.



Les jeunes élus reçoivent leur écharpe tricolore

LE MAIRE VINCENT JEANBRUN A REMIS L'ÉCHARPE TRICOLERE AUX TOUT NOUVEAUX ÉLUS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES ENFANTS ET DES JEUNES LORS DE CÉRÉMONIES ORGANISÉES DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET COLLÈGES, DU 12 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE.

Plus qu'une simple pièce d'étoffe, cette écharpe tricolore représente le symbole de l'engagement de nos jeunes citoyens qui auront à charge de représenter leurs camarades et de travailler sur des projets d'intérêt général pendant toute la durée de leur mandat. Fraîchement élus, les tout premiers conseillers municipaux des enfants de L'Hay-les-Roses sont déjà à pied d'œuvre. Suite à leur élection, les 6 et 8 octobre derniers, ils se sont déjà réunis le 17 octobre pour un séminaire de lancement. Leurs aînés du conseil municipal des jeunes, élus les 11 et 15 octobre, ont quant à eux participé à un séminaire de prise de fonction le week-end des 20 et 21 octobre.

Puis du 26 au 29 octobre, des élus de chacune des deux instances ont participé, à Paris, au 12^e congrès de l'ANACEJ (Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes). Les premières séances de travail qui ont suivi ont permis aux jeunes élus de commencer à travailler sur leurs projets qu'ils présenteront en séance plénière avant les vacances de Noël.



Les nouveaux élus du collège Ronsard, Alya Achour, Salomé Anstett, Constance Chaffin, Chloé Dafniet-Hellio, Iris Dard, Maéva Dicko, Emma Djeziri, Emma Guélat, Benjamin Lefebvre, Rival Machaal, Anna Messenger et Eva Mouscardes, se sont vu remettre leur écharpe tricolore le 8 novembre.



Le 6 novembre, ce fut au tour des élus du Jardin Parisien B, Betsaida Destouche, Mohamed Fourouki, Abdel Wahab Hassani et Faryal Talhaoui de recevoir leur écharpe tricolore.

En Bref'



UN NOUVEAU CABINET D'INFIRMIÈRE

Christelle Boulanger a ouvert son cabinet le 12 novembre dernier au 44 avenue Hache. Infirmière diplômée d'État, elle reçoit à cette adresse et dispense également des soins au domicile des L'Haÿssiens 7 jours/7.

Prise de rendez-vous :
06 52 21 86 72.

INSTALLATION D'UNE SOPHROLOGUE

L'Haÿssienne depuis 2010, Marie Lechat propose des séances de sophrologie. Infirmière diplômée d'État elle a exercé durant 14 ans avant d'entreprendre une formation de sophrologue. Elle accompagne depuis 2017 tous types de public, dont les enfants à partir de 6 ans, afin de les aider à libérer les tensions liées à certaines situations de la vie. La praticienne propose, en centre-ville, des séances d'environ une heure basées sur la gestuelle, la respiration et les points d'appui.

Prise de rendez-vous :
06 81 98 20 29.

PETITE ENFANCE

Une réunion d'information sur les différents modes d'accueil existants à L'Haÿ pour les tout-petits aura lieu jeudi 20 décembre à 17h30, dans la salle des commissions à l'Hôtel de ville, 41 rue Jean Jaurès.



Le 12 octobre, remise des écharpes aux élus de l'école du Jardin Parisien A : Sami Abu Rached, Réda Chahm et Thomas Harkous.



Remise des écharpes le 6 novembre à Sofia Baka, Sophie Chaffin et Seynabou Diémé, à l'école de la Vallée-aux-Renards.



Le 8 novembre, les élus de l'école du Centre, Davia Arnould Ninon Coignet, Jules Dergent, Mellina Khebbab, et Enzo Zanotti ont reçu l'écharpe tricolore, symbole de leur engagement.



Cérémonie officielle le 6 novembre au gymnase pour les conseillers Enzo Abdoulaye Assane, Ayoub Bounnit et Derek Cazal, Sarah Lina Bename Dibéna, Louna Koroma, Maïssa Yogo N'Jee, à l'école Lallier A et B.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Métropole du Grand Paris décide l'interdiction des vieux diesels



vatoire de l'air en Île-de-France, mène actuellement et jusqu'à la mi-décembre une campagne de mesure du dioxyde d'azote dans la commune afin d'affiner la surveillance de ce polluant, traceur de la pollution urbaine et du trafic routier.

Pour un accompagnement renforcé

Si la Municipalité soutient toutes les actions permettant de réduire la pollution de l'air, elle souhaite un accompagnement renforcé des foyers obligés de changer de véhicule. « La date butoir fixée à nos concitoyens pour changer leur véhicule diesel d'ici 6 mois est irréaliste quant aux délais de commande d'une nouvelle voiture et surtout au coût engendré pour les ménages, notamment pour ceux aux revenus modestes. Ce dispositif nécessite une aide financière beaucoup plus importante que celle prévue aujourd'hui, le développement des réseaux de transports collectifs mais aussi des aménagements urbains spécifiques, tels des bornes de recharge pour les voitures électriques. Il ne peut se construire que dans la concertation avec les villes et la Région Île-de-France. Ce calendrier est d'autant plus inadapté que le service Autolib' a pris fin cet été et que l'arrivée de la ligne 14 du métro à L'Haÿ ne sera effective qu'en 2024. Par ailleurs, le chauffage au bois est par exemple tout aussi polluant que le trafic routier. Ne réfléchir, en terme de pollution, que pour les villes comprises dans la ceinture de l'A86 n'est pas pertinent », regrette le Maire Vincent Jeanbrun. La Ville, dans le cadre de son Agenda 21, prendra en compte ces éléments dans son programme d'actions en cours de finalisation. —

L'INTERDICTION DE CIRCULER AUX VÉHICULES LES PLUS POLLUANTS EN JUILLET PROCHAIN EST UNE AVANCÉE LOUABLE QU'IL FAUT ACCOMPAGNER SOCIALEMENT.

La Métropole du Grand Paris a voté le 12 novembre l'instauration d'une Zone à faibles émissions (ZFE) qui interdira aux véhicules les plus polluants - classés Crit'Air 5 ou diesel immatriculés avant 2001- de rouler à l'intérieur du périmètre A86, dès juillet 2019, en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cette interdiction sera étendue aux véhicules Crit'Air 4 en 2021, Crit'Air 3 en 2022, Crit'Air 2 en 2024 et enfin à tous les véhicules thermiques en 2030. Concrètement, cette zone concernera les 79 communes du périmètre compris

à l'intérieur de l'A86 (hors A86), dont la ville de L'Haÿ-les-Roses fait partie. Fléau invisible, la pollution de l'air autour de Paris est responsable de 7 000 morts prématurées chaque année en Île-de-France, selon une étude de Santé publique France parue en 2016. Une préoccupation d'autant plus importante à L'Haÿ traversé par les 14 voies de circulation de l'autoroute A6a/A6b sur lesquelles circulent en moyenne 280 000 véhicules chaque jour. À L'Haÿ, la Municipalité se préoccupe de la qualité de l'air. Airparif, l'obser-

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vers une collecte verte au pied de votre maison



LA VILLE ÉTUDIE LES MODALITÉS D'UN RAMASSAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX, EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL.

Tonte d'herbe, feuilles mortes, petites branches... Comment s'en débarrasser quand on n'a pas la possibilité de les amener soi-même à la déchèterie de Chevilly-Larue ? Une question récurrente dans les conseils de quartier. Pour répondre à cette demande, la municipalité envisage de mettre en place un ramassage des déchets verts, gratuit pour les

L'Hayssiens et sans augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Ce nouveau service permettrait aux jardiniers amateurs de pouvoir bénéficier d'une collecte régulière de leurs déchets végétaux dans des sacs biodégradables mis à leur disposition. Une fois collectés, ils pourraient être recyclés en compost.

Le projet, qui pourrait figurer dans le futur plan d'actions de l'Agenda 21, fait partie des pistes de réflexion actuellement à l'étude avec le Grand-Orly Seine Bièvre qui a en charge la gestion et la valorisation des déchets de la ville. Il sera présenté dans ses détails dans les prochains conseils de quartier.

Pour rappel, aujourd'hui il est strictement interdit de brûler les déchets végétaux à l'air libre dans son jardin ou de les déposer dans les bacs à couvercle bleu ou jaune. Ils doivent être apportés à la déchèterie ou peuvent être compostés dans son jardin. La Ville encourage cette pratique et fournit gratuitement des composteurs individuels et collectifs à réserver auprès de la Maison de l'Environnement du Val de Bièvre, avec une formation à la clef. —

Réservez votre composteur sur maison.environnement@grandorlyseinebievre.fr ou au 01 41 24 32 17.



RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE AUTOUR DU TRI SÉLECTIF

Le jardin en partage

Inauguré le 15 septembre dernier, le jardin partagé continue de planter ses graines pour le plus grand bonheur des 23 botanistes l'hayssiens.

Autonomes dans la gestion de leur parcelle individuelle, les membres s'occupent également des espaces communs sur lesquels ont été plantés des arbres fruitiers. Pensé par la municipalité comme un lieu d'échanges et de transmission entre les habitants, le jardin partage donc un véritable succès. Si le taux de remplissage a été très vite atteint, il reste encore quelques places disponibles pour les parcelles réservées aux personnes à mobilité réduite. Tenté par ce projet commun ? Il suffit de remplir un formulaire en ligne sur le site de la ville ou de contacter le service Citoyenneté en mairie.

Contact : 01 46 15 33 81 ou formulaire en ligne sur jardinpartage.lhaylesroses.fr



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une idée lumineuse !

C'EST UN REVÊTEMENT INNOVANT QU'ONT DÉCOUVERT DÉBUT NOVEMBRE LES L'HAÏSSIENS EN FOULANT LE PARVIS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LALLIER.

Dans le cadre des travaux pour l'arrivée de la ligne 14 du métro à L'Haÿ, la Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités ont financé, à proximité de la future gare, la pose d'un béton drainant qui permet une meilleure infiltration des eaux de pluie dans le sol. Ce revêtement a également la particularité de s'éclairer dès la nuit tombée. 600 inclusions en forme de feuille ont été positionnées sur 300 m² de surface pour emmagasiner la lumière le jour et la restituer la nuit afin de sécuriser les déplacements piétons et rendre les balades nocturnes plus ludiques. Cette technique pourrait également permettre à terme de composer au sol une signalétique sur mesure. Une performance technologique qui répond aux enjeux de la protection de l'environnement et du développement durable inscrits sur la feuille de route de la Ville dans le cadre de l'élaboration de son Agenda 21. —



La Bièvre protégée par un SAGE



Enterrée au début des années 50, la rivière Bièvre a commencé à se découvrir en 2000 et, sur une longueur de 600 mètres le long de l'avenue Flouquet à L'Haÿ, au printemps 2016. Alors que cette ouverture se poursuit au parc du Coteau à Arcueil et Gentilly, puis récemment à Massy, la protection de la Bièvre a depuis été renforcée par un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux et des Milieux Aquatiques. Ce SAGE veillera notamment à ce que les futures constructions répondent aux enjeux environnementaux dont la prévention des risques d'inondation. Il a été élaboré autour de quatre objectifs phares : reconquérir les milieux naturels, améliorer la qualité de

l'eau, maîtriser le ruissellement des eaux pluviales mais aussi valoriser le patrimoine bâti et paysager de la Bièvre. Autant d'objectifs qui vont progressivement redonner vie à cette belle rivière et améliorer notre cadre de vie. Leur mise en œuvre sera assurée par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB) dont la Ville de L'Haÿ-les-Roses est membre et qui siège au Moulin de la Bièvre. —

Retrouvez le document du SAGE sur www.smbvb.fr



LE + DU NET
Suivez les actualités de la Bièvre sur sa page Facebook @La.Bievre.francilienne

LES SERVICES TECHNIQUES ŒUVRENT À L'EMBELLISSEMENT ET À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES L'HAYSSIENS. FOCUS SUR LES PRINCIPAUX CHANTIERS DE NOVEMBRE.



UN CIMETIÈRE VÉGÉTALISÉ

Y compris en automne, la municipalité poursuit les travaux préparatoires à la végétalisation des allées du cimetière avec la pose de terreau en vue d'offrir un petit coin de paradis aux L'Hayssiens, au printemps prochain. —

POUR UNE CONDUITE PLUS AGRÉABLE

Suite à un affaissement des chaussées, des rénovations partielles des rues Sainte-Colombe et Henri Thirard ont été entreprises mi-novembre. Les travaux devraient durer jusqu'au 10 décembre. —



UNE VILLE AUX COULEURS DE NOËL

En novembre, la Ville a revêtu ses plus beaux habits de lumière pour briller de mille feux, à la nuit tombée. Cette année encore, la scénographie varie avec des illuminations, toutes à led et toujours plus nombreuses, afin de mieux s'imprégner de la magie de Noël. —



QUESTION DE FINITION !

La cour de l'école élémentaire de la Vallée-aux-Renards a été entièrement rénovée cet été. Ces dernières semaines ont été consacrées aux travaux de finition dont le tracé des terrains de jeux. Vive les récréations ! —



L'Haÿ, une ville
citoyenne et solidaire

LA VILLE ACCOMPAGNE ET SOUTIENT CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN AFIN DE FAVORISER LEUR INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE.

Le 16 mai dernier, la Ville décrochait le label européen «Ville conviviale-Ville solidaire». Une récompense témoignant de l'implication exemplaire de la municipalité et de l'engagement citoyen des L'Hayssiens en faveur de l'échange, du partage et de l'entraide, quand l'heure est au repli sur soi un peu partout en France. Depuis 2014, la Ville œuvre pour que tous les L'Hayssiens et les associations qui le souhaitent, apportent, à ses côtés, leur contribution pour mener des actions solidaires en faveur des plus fragiles. C'est ainsi que dans le cadre du dispositif «Nous L'Hayssiens, citoyens engagés, vigilants et solidaires», de nombreux volontaires donnent un peu de leur temps lors des chantiers citoyens. En juin dernier, ils ont ainsi fabriqué des objets créatifs qui seront offerts aux résidents des établissements pour personnes âgées lors des fêtes de fin d'année.

Renforcer le lien social

Malgré le contexte budgétaire très contraint et la baisse drastique des dotations de l'État, la municipalité développe de nombreuses actions et événements festifs afin de tisser des liens entre habitants. C'est pourquoi, en décembre, elle invite les L'Hayssiens à se réunir dans chaque quartier pour célébrer les fêtes de fin d'année. Avant cela, ils auront eu l'occasion de se retrouver au Marché de Noël. Un rendez-vous convivial et solidaire au cours duquel le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aura remis des chèques cadeaux aux enfants des familles les plus modestes.

Permettre aux plus démunis de rebondir

Acteur de proximité privilégié, le CCAS accompagne les publics plus fragiles. Il instruit les demandes



3 questions à ...

Françoise Sourd

MAIRE-ADJOINTE DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES SOCIALES,
À LA FAMILLE ET À LA POLITIQUE DE LA VILLE

Quels sont les principaux axes de la politique sociale de la Ville ?

La politique globale de la municipalité en terme de solidarité est de tendre la main aux plus fragiles tout en évitant l'assistanat systématique, de réduire les inégalités sociales et favoriser les liens de proximité. Nous œuvrons également en faveur de la mixité sociale, notamment par le prisme des sorties culturelles et de loisirs que la Ville a mises en place dès 2014, afin de lutter contre la désocialisation. Il est bon de rappeler que toute famille l'hayssienne peut s'y inscrire.

Quelles sont les nouveautés ?

Nous avons recruté une assistante sociale ainsi

qu'une responsable du service logement afin de pouvoir garantir une prise en charge globale des personnes et traiter l'ensemble des problématiques liées au logement, à l'emploi, l'orientation et la formation. Cette année, nous avons également créé un partenariat spécifique avec la Caisse primaire d'assurance maladie afin de favoriser l'accès aux soins des plus démunis.

Comment financer toutes les actions solidaires ?

La Ville s'efforce d'impliquer l'ensemble de la population dans l'action sociale, notamment par la mise en place des campagnes de dons au profit du CCAS ou encore par la recherche de mécènes prenant en charge le coût de certaines actions.



Le 16 mai dernier, la Ville décrochait le label européen « Ville conviviale-Ville solidaire ».

d'aides sociales légales (RSA, CMU, Allocation Personnalisée à l'Autonomie...) et propose aux personnes en grande difficulté, différentes aides facultatives et ponctuelles. Le CCAS peut par exemple prendre en charge une partie des factures de gaz et d'électricité, ou d'eau pour les foyers à faibles ressources. Il peut aussi octroyer une aide aux frais d'obsèques, ou encore une participation à la mobilité, etc. Ces aides individuelles ont un caractère exceptionnel. Elles permettent de répondre à des situations d'urgence (perte d'emploi, divorce, maladie...) et d'éviter à des familles de basculer plus avant dans la précarité.

Assurer une écoute bienveillante

En vue de garantir une insertion sociale et professionnelle encore plus efficace, la Ville a recruté cette année une assistante sociale pour accompagner, en partenariat avec l'Espace Départemental des Solidarités, une centaine d'allocataires du Revenu de solidarité active (RSA), mais aussi des couples isolés sans enfants. Soumise au secret professionnel, elle leur assure une écoute professionnelle, attentive et bienveillante dans le cadre d'entretiens individuels et réguliers.

Favoriser le retour à l'emploi

Le CCAS joue également un rôle d'intermédiaire entre les demandeurs d'emploi et les structures dédiées. Dans cette dynamique, la Ville a organisé son premier rendez-vous Mob'emploi L'Haÿ, le 28 novembre, pour mettre en relation les demandeurs d'emploi avec les organismes de formation et/ou les employeurs. L'objectif ? Faire en sorte que

les L'Haÿssiens soient suivis au mieux dans leurs démarches, jusqu'à ce qu'ils retrouvent une activité professionnelle. Par ailleurs, depuis septembre 2018, le CCAS développe des partenariats (entreprises, agences d'intérim, centres de formation) pour créer un véritable circuit d'orientation. Depuis le début de l'année, 37 bénéficiaires du RSA ont ainsi été réorientés. Trois d'entre eux sont notamment entrés en formation « Métiers de la Couture » dans l'atelier de Jean-Luc François et 2 autres ont signé un CDI.

Solidarités et logement pour tous

Parce que le droit au logement est aussi une des clés pour un avenir meilleur, le CCAS offre différents services en vue d'en faciliter son accès. Afin que cet accompagnement soit encore plus efficace, la Ville a mis en place cette année des permanences sur rendez-vous pour assurer un suivi personnalisé des demandeurs de logement et leur orientation en fonction de l'urgence de la situation. En parallèle, une commission de prévention des impayés ainsi qu'une commission de prévention des expulsions se réunissent régulièrement avec les représentants des résidences sociales pour aider les locataires en difficulté. Autant de nouveautés mises en place par la Ville pour améliorer la qualité de l'accompagnement des publics les plus fragiles et faire en sorte que la solidarité puisse s'exprimer dans tous les domaines. —

**CCAS, Hôtel de Ville, 41 rue Jean Jaurès. Tél. 01 46 15 34 00.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
(fermé le jeudi après-midi). Le samedi de 9h à 12h.**



La parole à

Cynthia Makangou

ASSISTANTE SOCIALE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Depuis le 1^{er} juin dernier, le CCAS dispose d'une assistante sociale en la personne de Cynthia Makangou. Rencontre.

Quel est votre rôle au sein du CCAS ?

Mes missions sont assez larges, mais elles visent avant tout à accompagner les L'Haÿssiens de tous âges confrontés à des difficultés sociales ou financières.

Je soutiens également des personnes dans leurs démarches vers l'insertion et l'emploi, notamment les allocataires du RSA dont j'assure le suivi.

Comment se met en place cet accompagnement ?

J'élabore une stratégie globale autour des personnes que je reçois. Un problème est souvent dû à une problématique

générale et lié à différents facteurs. À ce titre, la communication est importante, nous créons un dialogue et rapidement une situation de confiance s'installe. Celle-ci est nécessaire afin de pouvoir comprendre la situation des personnes que je reçois pour pouvoir les aider au mieux.

La confiance semble fondamentale ?

Elle est en effet la base de mon travail. Je rencontre chaque jour différents profils souvent très différents, mais derrière certains d'eux souffrent parfois de confiance ou d'estime de soi. Cette confiance ou estime se regagne petit à petit. Il s'agit de redonner aux gens foi en eux, mais aussi en l'administration. Mon objectif est de les rassurer pour pouvoir les aider dans leurs démarches et redevienne autonome.

Faites un don au CCAS

Lieu d'échanges et de rencontres entre élus, professionnels et associations, le Centre communal d'action sociale (CCAS), institution de l'action sociale locale par excellence, est l'un des moyens privilégiés par lequel s'exerce la solidarité publique. Pour que cette dernière puisse s'exprimer, les CCAS sont habilités à recevoir des dons. Ceux-ci donnent droit à une réduction d'impôts de 66 % des sommes versées pour les particuliers et 60 % pour les entreprises.

Le Centre communal d'action sociale de L'Haÿ-les-Roses en appelle donc à la générosité des L'Haÿssiens afin de porter des projets



d'envergure. Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles et/ou défavorisés de la Ville: accompagnement des personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions... —



LE + DU NET

Téléchargez le coupon sur don-ccas.lhaylesroses.fr

**LES CHIFFRES
CLES
DES ACTIONS
CONCRÈTES EN 2018**

**900
L'HAYSSIENS REÇUS
CHAQUE MOIS AU CCAS**

**1040
PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ
D'UNE AIDE ALIMENTAIRE**

**1500
L'HAYSSIENS ACCOMPAGNÉS
EN SORTIES MENSUELLES**

L'Haÿ se rassemble pour le Téléthon



OPÉRATION D'ENVERGURE NATIONALE, LE TÉLÉTHON MOBILISE L'HEXAGONE DEPUIS 1987 AFIN DE RÉCOLTER DES FONDS POUR MENER À BIEN LES RECHERCHES SUR LES MALADIES GÉNÉTIQUES RARES.

Depuis quelques années, la générosité des L'Haÿssiens s'exprime à travers des grandes actions principalement menées par la Ville et l'association Phayssienne Pétales de Roses. Si la collecte a débuté sur le Marché de Noël avec une vente de produits confectionnés par les associations Patchwork et Atelier Loisirs Créatifs de la Vallée-aux-Renards, cette édition 2018 se tiendra du 7 au 9 décembre. Le vendredi 7 décembre sera placé sous le signe de la convivialité avec une grande soirée, réunissant commerçants et asso-

ciations au Moulin de la Bièvre au cours de laquelle des dons (libres) seront collectés. Le dimanche 9 décembre de 9h à 13h, le CAL-Natation et Optic 2000 proposeront un super défi aquatique aux L'Haÿssiens avec un objectif de 200 km à parcourir ! Autre record à battre, celui des dons. 39 628 € avaient été récoltés pour la ville de L'Haÿ-les-Roses en 2017. Des chiffres qui font honneur à l'altruisme l'haÿssien.

La maladie de Strümpell-Lorrain

Depuis 31 ans, le Téléthon permet de récolter des promesses de dons qui font avancer la recherche sur les maladies rares. Parmi elles, la maladie de Strümpell-Lorrain. Également connue sous l'appellation de paraplégie spastique familiale, elle désigne un ensemble de maladies rares et souvent héréditaires. Cette affection du système nerveux central a, pour conséquence, une faiblesse musculaire progressive accompagnée d'une raideur des muscles de la jambe. Mal aujourd'hui incurable, il occasionne de nombreux troubles de la marche pouvant conduire à la paraplégie. Implantée à L'Haÿ-les-Roses (29 rue de la Bergère), l'Association Strümpell-Lorrain HSP-France milite pour faire connaître la maladie, doter la recherche et améliorer les conditions de vie des malades.

Contactez l'ASL-HSP France : webmaster@asl-hsp-france.org / asl-hsp-france.org

Programme détaillé sur lhaylesroses.fr

Beaucoup de pain... et de chaleur

Éléments incontournables du paysage caritatif français, les Restos du cœur sont nés il y a 33 ans de la volonté de Coluche. Le relais de Villejuif/L'Haÿ qui fait partie des 21 centres du Val-de-Marne regroupe 90 bénévoles. En outre, il est le seul à accueillir un « resto bébés ». Les familles peuvent bénéficier des outils de puériculture, de produits alimentaires spécifiques ainsi que de conseils. Ce « relais bébé » qui est ouvert toute l'année a reçu, en 2017, le chiffre record de 350 nourrissons. Durant la dernière période hivernale, le relais a enregistré 750 inscrits et 658 cet été. Afin d'aider les Restos du Cœur, la Ville de L'Haÿ-les-Roses



organise deux concerts solidaires au profit de l'association, les vendredi 14 et samedi 15 décembre à 20h30 à l'Auditorium. En 2017, cette action avait permis de récolter 5 700 €. De quoi nourrir les âmes de bonnes vibrations au profit des plus démunis.

Espace Dispan de Floran, rue des Jardins.

Tarifs : 10 € - 5 € pour les moins de 25 ans

RETROUVEZ
LA PRÉSENTATION DES
CONCERTS DE
LA SOLIDARITÉ SUR
LE CULTURE MAG





FOIRE AUX JOUETS SOLIDAIRE

Le centre socio-culturel de la Vallée-aux-Renards organise le 15 décembre une grande foire aux jouets, exclusivement réservée aux particuliers. Cette braderie sera l'excellente occasion de chiner à petits prix des jouets pour ses chérubins à quelques jours de Noël.

Si vous vous sentez l'âme d'un vendeur, la réservation d'un stand (10 €) s'effectue auprès de l'Avara au 01 43 50 93 09.

2 allée du colonel Rivière, à Fresnes. Samedi 15 décembre de 10h à 18h.

COLIS DE FIN D'ANNÉE POUR NOS AÎNÉS

La Ville offrira aux seniors l'haÿssiens, aux revenus modestes et âgés d'au moins 65 ans, un colis de fin d'année qui sera remis en mairie le 5 décembre entre 16h et 18h pour ceux qui se sont inscrits au Service municipal 3e âge avant le 23 novembre.

Hôtel de ville, 41 rue Jean Jaurès.



Noël solidaire dans les quartiers

LES CONSEILS DE QUARTIER SE MOBILISENT POUR TISSER DES LIENS ENTRE L'HAÿSSIENS EN CETTE PÉRIODE DE FÊTES.

Les conseils s'engagent tout au long de l'année dans des projets de solidarité afin de permettre aux citoyens de vivre des moments de partage et d'ouverture aux autres dans leur quartier et leur ville. En décembre, afin de célébrer ensemble les fêtes de fin d'année, ils organisent un défilé aux lampions, en présence du Père Noël, auquel petits et grands sont conviés, avant de partager un moment de convivialité autour d'un chocolat ou vin chaud, avec distribution de friandises.

Outre une collecte de jouets et de vêtements pour enfants au profit des Restos du Cœur, le conseil des Blondeaux proposera cette année, pour la première fois, un marché de Noël. De son côté, le conseil de quartier de Lallier-Bicêtre et les associations Espoir, Mosaik, les Dahlias et la FCPE se mobiliseront pour offrir aux familles du quartier tout un après-midi

festif, le samedi 22 décembre, avec en point d'orgue, un spectacle « SOS Père Noël » à 15h.

- **Aux Blondeaux**, vendredi 7 décembre à 18h au solarium de la piscine, 21 rue du Hameau.
- **Au Jardin Parisien**, vendredi 14 décembre à 18h dans la cour de l'école primaire, 26 rue Jules Ferry
- **Au Petit Robinson**, vendredi 21 décembre à 18h à la maison de quartier, angle avenue Dunois et rue de la Cosarde
- **À la Vallée-aux-Renards**, vendredi 21 décembre à 18h30, devant l'accueil de loisirs, rue Léon Blum
- **À Lallier-Bicêtre**, samedi 22 décembre de 13h30 à 17h30 au gymnase Lallier, 49 rue Paul Hochart



Visite du château de Versailles le 20 août en partenariat avec Emerige Mécénat.

Des sorties pour tous

Initiées en 2014 par le CCAS, des sorties culturelles et de loisirs sont organisées à moindre coût un samedi par mois. Financées à hauteur de 50 %, elles permettent de faciliter l'accès à la culture des publics en situation de précarité, mais aussi de créer du lien social et de resserrer les liens familiaux. Au programme du premier trimestre 2019 : une représen-

tation au cirque Alex Gruss le 19 janvier (inscriptions du 21 décembre au 9 janvier/ 22 euros), une croisière enchantée avec spectacle le 9 février (inscriptions du 21 au 31 janvier/ 7euros) et une journée au cirque le 16 mars (inscriptions du 25 février au 6 mars/ 17euros).

Inscriptions au CCAS, 41 rue Jean Jaurès. Tél. : 01 46 15 34 00.

DEMAIN COMMENCE AUJOURD'HUI !

VOUS AVEZ UN PROJET IMMOBILIER ?

ACHAT

LOCATION

VENTE

RENCONTRONS-NOUS !

JOYEUSES FÊTES !!

AGENCE L'HAY LES ROSES
13, RUE JEAN JAURES
94240 L'HAY LES ROSES
01 49 08 09 10
lhaylesroses@guyhoquet.com



Notre métier, vous conseiller !
Une équipe professionnelle,
formée, à votre écoute.



97% de taux de satisfaction

VENTES, RÉPARATION TOUT TYPE
D'ORDINATEUR PC BUREAU
& PORTABLE, APPLE, IMPRIMANTE
ASSISTANTE, DÉPANNAGE À DOMICILE

TTSYSTEMES



35, Avenue du Général Leclerc - 92340 Bourg La Reine
Tél. 01 46 64 05 55 / 01 46 64 18 87
contact@ttsystemes.fr - www.ttsystemes.fr

OFFRE VALABLE DU 1^{ER} AU 24/12/2018

7 MODÈLES DE
PORTES À

2290€^{HT}
TTC - POSÉ

ET 20% SUR
LES AUTRES

TRYBA
CONCEPTEUR - FABRICANT - INSTALLATEUR

EST LÀ POUR MOI



30 ANS de garantie française sur les portes TRYBA. Cette offre est valable pour les portes TRYBA en PVC, aluminium et bois de la gamme 1000. Pour bénéficier de cette offre, il faut acheter une porte TRYBA. Les portes TRYBA sont garanties 30 ans par TRYBA. Les portes TRYBA sont garanties 30 ans par TRYBA.



Cette année, le père Noël
passera par la porte



144 rue de Chevilly
94240 L'Haÿ-les-Roses
Tél : 01 46 86 07 00
gemma-commercial@orange.fr
www.gemma-tryba.fr

La Métropole va-t-elle réussir à tuer nos services publics de proximité ?

L'heure est grave pour les collectivités locales : communes, territoires, départements sont en danger par l'hypergloutonnerie de la Métropole du Grand Paris (MGP). Au-delà des compétences qui sont de plus en plus retirées aux Maires, la Métropole est autorisée par la loi à aspirer directement l'argent public des territoires mettant ainsi en danger nos services publics qui ne seront plus financés.

Depuis plus d'un an et demi, les annonces prévues par le Président de la République sur la réforme du millefeuille territorial, et plus particulièrement de l'avenir institutionnel du Grand Paris, se font toujours attendre.

Face à l'imbroglie de l'organisation métrópolis, le Président de la République semble hésiter à trancher. Cette absence de volonté réformatrice du Grand Paris s'inscrit dans une situation de tension avec les élus locaux inégalée comme en témoignent - chacun à leur manière - l'Appel de Marseille, et le hashtag #balancetonmaire. Alors qu'il s'était engagé à intervenir il y a quelques jours devant tous les maires de France lors de leur congrès annuel, **le Président de la République n'a pas honoré ce rendez-vous manquant ainsi à sa parole.**

Pourtant, pour l'avenir de nos Territoires et de nos communes, il est urgent d'agir. Notre pays meurt à petits feux de son ultra-centralisation étatique, nos communes meurent elles-aussi lentement mais sûrement de l'hyper-centralisation de la Métropole du Grand Paris. C'est notre cadre de vie, nos services publics de proximité et la vitalité de nos communes qui se trouvent ainsi mis en danger. **Les décisions se prennent d'en-haut, de plus en plus éloignées de la réalité du terrain et de notre quotidien.** Ainsi, en l'absence de réforme de la MGP, c'est la loi NOTRe qui s'appliquera dans son intégralité, avec, pour nos Territoires, la suppression de la dotation d'intercommunalité en 2019 et la fin de la cotisation foncière des entreprises (CFE) en 2020, au seul profit de la Métropole du Grand Paris. Ce ne sont pas moins de **55 millions d'euros dévalisés dans les caisses des territoires** qui ne permettront plus d'assurer des actions concrètes et quotidiennes. **Un tel transfert de ressources au profit de la Métropole signifierait l'arrêt de mort de nos Territoires** qui deviendront de simples échelons déconcentrés de l'action métropolitaine. Ce



serait alors la victoire des tenants d'une Métropole hyper-centralisatrice qui fera fi de ce qu'attendent avant tout nos concitoyens : de la proximité et de la réactivité ! La décision précipitée de la Métropole concernant l'interdiction de circulation de certains véhicules en est une illustration. La démarche d'œuvrer en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air est bien évidemment à saluer, mais la méthode de mise en œuvre est d'une rare violence mettant des familles dans une situation intenable. Comment la Métropole peut-elle décider, sans concertation préalable avec les habitants, de mettre nos concitoyens au pied du mur dans un très court délai de 6 mois pour certains, deux ans pour d'autres. Sans accompagnement, certains n'auront tout simplement pas

les moyens de remplacer leur ancienne voiture par une nouvelle moins polluante ? La Métropole a-t-elle conscience de ce qu'elle fera vivre aux familles modestes qui doivent, comme beaucoup, emmener et récupérer leurs enfants à l'école, rejoindre un travail qui nécessite parfois de longs déplacements ? Et d'ici 2030, la métropole veut la fin des véhicules essence et diesel sans proposer de solution concrète à nos concitoyens. Aberrant !

La métropole n'a pas vocation à faire à la place des communes, mais bien avec l'ensemble des acteurs locaux. Il faut repenser son fonctionnement, sa limite géographique, ses champs de compétence. Autrement dit, il faut tout remettre à plat.

La formule d'un syndicat mixte permettrait ainsi d'associer tous les acteurs responsables dans la proximité : communes, territoires, départements, région, autour de compétences limitées aux problématiques métropolitaines.

Face à la remise en cause de la décentralisation et de la libre administration des communes par des mécanismes d'asphyxie financière et d'absorption de leurs compétences, aidez-nous à défendre nos politiques publiques de proximité, et **vous aussi, signez la pétition en ligne sur www.grandorlyseinebievre.fr !**



LE PÈRE NOËL AU MARCHÉ LOCARNO

Un invité de marque sera présent sur le marché du Petit Robinson le samedi 22 et à Locarno le dimanche 23 décembre. À l'initiative des commerçants, le Père Noël distribuera des chocolats de qualité aux petits et grands.

À noter : il n'y aura pas d'ouverture exceptionnelle du marché Locarno les lundis 21 et 31 décembre.

OÙ RÉVEILLONNER LE 31 DÉCEMBRE ?

Vous cherchez un endroit à L'Haÿ où fêter le passage à la nouvelle année ? Retrouvez la liste des restaurants ouverts pour le réveillon de la Saint-Sylvestre ainsi que les menus de fêtes proposés par certains sur lhaylesroses.fr

COSMÉTIQUES

Soins essentiels et naturels



LA SOCIÉTÉ SEN A POUR AMBITION DE FOURNIR DES PRODUITS COSMÉTIQUES NATURELS.

Bouchra Zirari fut secrétaire pendant 8 ans dans une société de cosmétiques. Happée par l'entrepreneuriat, elle devient ensuite commerciale dans ce domaine. La L'Haÿssienne prend conscience du fort potentiel de ce marché et opte pour l'indépendance. Dans sa démarche, elle peut compter sur le soutien indéfectible de son mari. Les époux baptisent leur petite entreprise du nom de SEN, pour Soins Essentiels et Naturels, un acronyme qui reprend également les prénoms du mari, Stéphane et de leurs enfants Enzo et Noé. Tous ses produits sont certifiés Ecocert

(certification pour les cosmétiques écologiques et biologiques). Quand on évoque l'avenir, Bouchra Zirari répond, enthousiaste : « Notre site Internet verra le jour en janvier. Aujourd'hui je confectionne des coffrets cadeaux pour des particuliers (anniversaires, Noël, baby shower...). Je souhaite exporter à l'étranger et vise un circuit de distribution bio. Je prépare également un diplôme en aromathérapie pour inclure les huiles essentielles. L'aventure est en marche ! »

Contact : Bouchra Zirari au 06 41 97 88 23 ou elhourri@hotmail.fr

Des entreprises récompensées



Rachid Ouni, Nicole Richard et Serge Vormese.

Soutenir l'excellence et encourager les commerçants à aller dans ce sens. C'est l'ambition de la Ville et l'objectif de la charte Qualité Performance, délivrée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) du département. Cette année, 3 L'Haÿssiens ont reçu ce certificat le 8 novembre : le

chauffeur de taxi Serge Vormese, Bruno Spezzatti et son entreprise Aménagement Miroiterie Vitrierie Spezzatti, et le fleuriste Rachid Oulin, gérant de l'Atelier aux Fleurs et président de l'association des commerçants de L'Haÿ. Ils se sont notamment engagés à favoriser la transmission de leur savoir-faire. Félicitations !

INTERVIEW D'UNE BIBLIOTHÉCAIRE

« Un lieu d'échange et de vie »



EN CE MOIS DE DÉCEMBRE, LA BIBLIOTHÈQUE FÊTE SES 40 ANS. RENCONTRE AVEC SA DIRECTRICE, MARILYNE CHEVALIER.

Quelle est la philosophie de la bibliothèque ?

Notre priorité est de donner accès au livre et à la culture à tous les L'Hayssiens, quels que soient leur âge et leur centre d'intérêt, et de favoriser l'éducation et la formation tout au long de la vie.

Pouvez-vous présenter votre équipe ?

L'équipe se compose de 18 agents toujours disponibles pour accueillir et conseiller le public. Répartis en sections Jeunesse, Adultes et discothèque ou Formation et numérique, ils sont animés d'une passion commune pour la

médiation culturelle. Ils présentent une véritable diversité, à l'image de la population l'hayssienne.

Comment votre métier a-t-il évolué ces dernières années ?

Hier le livre était au centre de l'activité, aujourd'hui c'est l'utilisateur qui est l'objet de toutes les attentions. L'accueil et la relation avec le public sont notre cœur de métier. C'est cette interaction qui nous intéresse, nous recherchons toujours à créer du lien pour amener les gens vers la culture et la lecture. Ouverts et créatifs, nous œuvrons pour proposer des activités et événements variés et innovants à tous les types de publics. La bibliothèque se doit d'être un lieu convivial d'échange et de vie où chacun se sent bien et à sa place.



La parole à l'élue

Mélanie Nowak

MAIRE-ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA CULTURE ET À LA VIE ASSOCIATIVE

Dans le cadre du projet d'aménagement du secteur Locarno, qu'en est-il de la future médiathèque ?

La bibliothèque actuelle présente un caractère vétuste et peu fonctionnel, du fait notamment de sa répartition sur plusieurs étages. C'est pourquoi nous voulons offrir aux L'Hayssiens un nouveau bâtiment plus moderne, polyvalent et orienté vers les nouvelles technologies. Nous souhaitons que ce lieu soit modulable, sur un même niveau, afin de permettre une meilleure articulation et une communication facilitée entre ses différents espaces. Ainsi le personnel aura la possibilité de se concentrer sur de nouvelles activités comme l'animation d'un espace numérique. Il est par ailleurs important pour nous que la future médiathèque soit implantée dans le même quartier, à proximité de l'actuelle bibliothèque.

L'attractivité de la bibliothèque semble être une priorité ?

Faire connaître et rayonner ce lieu est une réelle volonté. Nous multiplions les actions hors les murs, au plus près des gens, pour les inciter à venir découvrir et fréquenter la bibliothèque. Nous nouons également des partenariats avec des associations locales et montons des projets avec les structures petite-enfance, écoles et collèges pour capter l'attention des plus jeunes. C'est aussi une manière de renouveler le public.

CROSS DE LA ROSE

Une affluence massive pour cette 40^e édition du Cross de la Rose.



Les sœurs Lesoille héroïques

Venus en nombre, les L'Hayssiens se sont illustrés avec panache. Chez les adultes, Louise Cange a remporté la catégorie espoir tandis que Dominique Jolit a pris l'ascendant sur ses adversaires chez les vétéranes. Signe des plus encourageants pour l'avenir, les jeunes L'Hayssiens ont pris d'assaut les podiums avec trois victoires remarquées et remarquables. Ainsi nos deux cadets (15-16 ans) Mathys Sazerat

et Clara Lesoille ont triomphé lors de leurs courses respectives. Tous deux champions départementaux, ces jeunes prodiges de la piste sont habitués aux plus hautes marches. Néanmoins, une Lesoille peut en cacher une autre ! C'est ainsi que Julie, la petite sœur de Clara, a impressionné l'assistance en passant la première la ligne d'arrivée de la course minime (11-13 ans) au sein de laquelle, filles et garçons concouraient ensemble. Thierry Melse a lui-même salué cette performance : « Julie est arrivée première devant ses camarades masculins, ce qui dénote à la fois sa détermination et sa puissance ».

Un bel anniversaire

LE CROSS DE LA ROSE SOUFFLAIT SES QUARANTE BOUGIES EN COMPAGNIE DES NOMBREUX COUREURS PRÉSENTS LE 4 NOVEMBRE.

Thierry Melse, le président du Cal-Athlétisme, club organisateur du Cross de la Rose, ne tarit pas d'éloges quant à cette édition anniversaire. L'homme est fier d'avoir réuni 300 participants dont une bonne moitié de L'Hayssiens encadrés par 45 bénévoles (un record!). Outre la présence massive des membres du Cal-Athlétisme (une centaine), on notera le renfort de

20 enfants issus du Cal-Football. Cette course d'obstacles comportait cette année son lot de nouveautés : échauffement collectif, espace massage, speaker officiel mais aussi l'élaboration d'un parcours digne des vrais cross-countries. Le cross éternait également sa première course des familles au sein de laquelle parents et enfants se sont élancés côte à côte.



Hommage

Jacques Schittulli est décédé le 10 septembre à l'âge de 83 ans. Ce L'Hayssien, qui avait fait toute sa carrière professionnelle dans le bâtiment en gravissant tous les échelons de la PME dont il

a fini dirigeant, a su donner de son temps pour sa commune. Il a tout d'abord été président du Cal-Tennis en 1973 puis de

la fédération du CAL jusqu'en 1986. Dans cette démarche, il souhaitait transmettre les valeurs du sport, aux jeunes plus particulièrement : esprit d'équipe, camaraderie, entraide, goût de l'effort. « Ces valeurs l'avaient aidé à avancer et il était persuadé que toute discipline sportive pouvait être un merveilleux tremplin vers la réussite sociale, professionnelle et surtout personnelle », expliquent ses proches qui tiennent à remercier les L'Hayssiens « pour leurs messages de sympathie dans ce moment douloureux ».

De belles rencontres en perspective



Harmony Tan, grande favorite de ce tournoi féminin.

54^e, 58^e et 59^e joueuse française. Harmony Tan est de nouveau annoncée comme la grande favorite. La joueuse de 21 ans a disputé cette année son premier match dans le tableau final d'un tournoi du Grand Chelem lors du dernier US Open, en septembre dernier. Aujourd'hui classée n°15, et entraînée par l'ancienne n°1 française, finaliste du Grand Chelem, Nathalie Tauziat, elle entretient de grandes ambitions pour 2019. Si ce tournoi féminin est inscrit pour la 10^e fois au Circuit National des Grands Tournois (CNGT) et positionné dans la hiérarchie juste après les tournois ATP, Futures et Challengers, il reste cependant ouvert à toute personne licenciée de la fédération. Le tableau masculin est lui divisé en deux. Les mieux classés disputeront l'Open messieurs. L'an dernier, c'est Pierre Perez Le Tiec du club de Rouen, qui s'est imposé. L'autre épreuve réunira les joueurs de 3^e et 4^e séries. L'entrée est gratuite. Face à l'adversité, les joueuses et joueurs de L'Hay comptent sur le soutien du public pour les encourager.

Tennis couverts,
42 avenue du général de Gaulle.
Renseignements au 01 46 65 64 00 et
sur caltennis.fr

LE CAL-TENNIS ORGANISE EN LIEN AVEC LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS, SES TRADITIONNELS TOURNOIS DE FIN D'ANNÉE QUI PROMETTENT DES MATCHES DE HAUTE VOLÉE.

Ils viennent des quatre coins de la France. Environ 300 participants, amateurs mais aussi professionnels, sont attendus du 20 décembre au 6 janvier, sur les courts couverts du CAL-Tennis, entièrement rénovés par la Ville cet été.

Chez les dames, le niveau s'annonce une fois de plus relevé pour cette édition. Les meilleures jeunes prendront en effet part à la compétition dont Clémence Fayol, Constance Sibille et Gaëlle Desperrier, respectivement

CAL-VO DAO



Un club qui bouge !

Le Tayson Vo Dao est un art martial vietnamien importé en France par le Maître Phan Toàn Châu. Complet, il englobe des frappes et projections ainsi que le travail des armes

traditionnelles (épées, nunchakus). La section l'hayssienne (Cal-Vo Dao), qui existe depuis 20 ans, brille par son dynamisme avec sa quarantaine de licenciés.

Dans un esprit d'ouverture, le Cal-Vo Dao a organisé le

18 novembre un grand stage de self-défense ouvert à tous. Pour Olivier Léon, président du club, « le but est de fournir des bases d'autodéfense à travers des mouvements rapidement assimilables. Notre pédagogie est adaptée en fonction du public. Au club, nous travaillons avec des enfants à partir de 6 ans et nous comptons de nombreuses femmes. Venez essayer ! ». À bon entendeur...

Salle d'arts martiaux de la Vallée-aux-Renards,
1 rue Léon Blum. Renseignements : www.taysonvodao.fr
Contact : Olivier Léon au 06 60 08 03 33
ou calvodao@gmail.com



Atelier Philippe Muller Architecte

REHABILITER - RENOVER - MODERNISER

Pour améliorer le cadre de vie et le confort des locataires, le groupe Valophis réhabilite son patrimoine.



CER
C'EST RÉUSSIR
LA CROIX DU SUD

Auto-École familiale depuis 1978
cela fait **40 ans** que vous nous faites
confiance pour votre réussite.



Permis B à partir de 17 ans,
Conduite supervisée à partir de 18 ans
Conduite accompagnée à partir de 15 ans
Perfectionnement et Suivi personnalisé

51 bd Jean Mermoz 94550 Chevilly-Larue
01 46 65 73 96 - www.cerlacroixdusud.fr

- Transactions - Locations - Estimations gratuites -

aci agence
conseil
immobilier

Joyeuses fêtes
de fin d'année !



01 45 46 22 22

88 avenue Henri Barbusse - 94240 l'Hay-les-Roses
www.aci-immobilier.fr • aci-immobilier@wanadoo.fr

CO.RE.MAT.

Conception - Réalisation - Maintenance de Travaux

Copropriétés et clients particuliers



Plomberie - Chauffage

10, rue des Jardins 94550 CHEVILLY-LARUE

Tél : 01 46 63 78 53 • Fax 01 46 63 38 41

secretariat@co-re-mat.fr





Échangez avec nous !

La parole vous est donnée pour interagir, poser des questions, faire part de vos sujets de préoccupation, de points de vue qui, selon vous, sont importants pour notre ville.



lhaylesroses.fr



@LHay_les_Roses



/mairie.lhaylesroses

Pourquoi y-a-t-il de nouveaux autocollants sur les poubelles jaunes ?

Les consignes pour trier vos déchets n'ont pas changé. En revanche, la RIVED, structure publique dédiée à la valorisation et au traitement des déchets, a souhaité, en partenariat avec la Ville, mettre en place un plan d'amélioration de la collecte sélective. De nouveaux stickers plus pédagogiques ont été collés en octobre sur tous les couvercles jaunes et apposés sur les colonnes à verre afin d'aider les consommateurs à se repérer plus facilement et donc à trier plus efficacement.

En cas de doute, consultez le mémo du tri sur lhaylesroses.fr



Karima H. / Jardin Parisien

Que faire quand on repère un chien dangereux ?

Vous pouvez prévenir la police municipale qui procédera à un contrôle et pourra prendre des mesures allant jusqu'au placement en fourrière de l'animal.

Pour rappel, la détention de chiens de 1^{ère} catégorie (chiens d'attaque) et de chiens de 2^e catégorie (chiens de garde et de défense) doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la police municipale.

Si un animal est susceptible de présenter un risque pour les personnes ou les animaux domestiques, il peut être imposé au propriétaire de prendre des mesures de nature à prévenir le danger.



Kevin M. / Centre

Nous répondons à vos questions



Peut-on récupérer des fleurs auprès des services municipaux ?

Dans une démarche de développement durable, les L'Hayssiens ont la possibilité de récupérer des plantes (annuelles, bisannuelles et bulbes) extraites des massifs par les jardiniers du service Parcs et Jardins.

Mais il ne faut cependant pas se rendre aux services techniques. Il est recommandé de s'adresser directement à l'agent au moment où celui-ci est en train de procéder à l'arrachage, notamment de mi-octobre à mi-novembre, et de mi-mai à mi-juin, périodes de renouvellement des massifs dans la ville. Les services techniques ne pouvant stocker les végétaux trop longtemps s'ils ne sont rapidement replantés, cette initiative permet d'éviter de les détruire.



Marie T. / Blondeaux



Compte officiel de L'Hay-les-Roses

Facebook Live de la cérémonie du 11 novembre



Soria Merad 0:21 Vraiment magnifique

Contacteur · 2 sem



Olivier Dufour 0:19 Le top

Contacteur · 2 sem



Anne-marie Peyre 1:02 Émouvante cérémonie

J'aime · Répondre · Contacter · 2 sem



Alexandra Chauvaux 0:15 Très belle cérémonie

Contacteur · 2 sem

SEMACH,

UN SERVICE PUBLIC LOCAL DE L'ÉNERGIE

Voilà plus de 30 ans que le Syndicat intercommunal pour la géothermie, qui rassemble les communes de Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses et Villejuif a confié la gestion, l'exploitation et le développement de son réseau géothermique à la SEMACH. Aujourd'hui, 60 000 habitants et de nombreux équipements publics de ces trois communes sont chauffés par une énergie toujours plus écologique et économique. La récente mise en service de la centrale de géothermie de Villejuif permet de poursuivre cette dynamique.

Produire une énergie propre et économique ? Chaque jour, la SEMACH exécute cette mission de service public dans l'intérêt des collectivités et des utilisateurs.



SEMACH

Votre service public local d'énergie propre.

Société Publique Locale d'Énergie et Maintenance
à L'Haÿ-les-Roses, Chevilly-Larue et Villejuif
9 rue du lieutenant Le Coz - BP n°40004 - 94158 Chevilly-Larue Cedex
www.semach.fr - Tél : 01 46 87 66 22

Groupe de la majorité municipale « Plus Belle L'Haÿ » (30 élus)

Enième procès de l'ancien maire : encore une condamnation ? Une fois encore, l'ancien maire socialiste Patrick Sève défraie la chronique et se retrouve devant les tribunaux pour une nouvelle affaire de détournement de fonds publics de plus de 44 000 euros. Face aux charges qui pèsent sur lui, la Justice vient de requérir : prison, amende et inéligibilité.

Quelle tristesse de voir le nom de notre ville associé à des méthodes d'une autre époque. En effet, en début d'année, l'ancien maire était condamné dans une affaire judiciaire dont le préjudice estimé pour la Ville représentait plus d'un demi-million d'euros et dans laquelle il était jugé, avec d'autres, pour des faits de détournement de fonds publics, trafic d'influence, favoritisme, recel, blanchiment, corruption passive et atteinte à l'égalité des marchés publics.

Pour se défendre, il avait alors illégalement payé ses avocats avec l'argent des contribuables et détourné près de 44 000 euros du

budget communal, avec l'approbation d'élus de l'époque dont certains siègent toujours au Conseil municipal, dans l'opposition. La Justice le condamna. Il fit appel et le tribunal confirma le jugement.

En novembre, c'est donc une troisième affaire de détournement d'argent public qui vient de s'ouvrir. Nouvellement élue, notre équipe avait immédiatement saisi la Justice dès la découverte, dans le budget municipal et les précédents, d'anomalies sur le faible montant des fonds de concours, autrement dit des dotations financières, que l'ancienne intercommunalité versait à L'Haÿ-les-Roses qui en était membre.

Souhaitons que la Justice punisse ceux qui se sont servis sur la bête. Très belles fêtes à tous.

Plus Belle L'Haÿ
09 72 16 65 08 / ensemble@plus-belle-lhay.fr / www.plus-belle-lhay.fr

Groupe « Socialistes, républicains et citoyens » (3 élus)

Quelle (mauvaise) surprise pour les L'Haÿssiens, à l'heure de recevoir leur feuille d'imposition, de découvrir que cette année ils allaient devoir payer plus d'impôts que ce qu'ils auraient dû.

Cette hausse de la taxe d'habitation n'est pas le fruit du hasard. C'est le Maire en personne et sa majorité qui, sans sourcilier, l'ont décidée.

En octobre 2017, ils ont voté l'augmentation la taxe d'habitation, moyennant une réduction de l'abattement général à la base de 15% à 3%, soit une hausse d'impôt de 14% toutes choses égales par ailleurs, soit environ 200 €/an pour chaque foyer fiscal.

Est tout aussi scandaleux l'aplomb (et les moyens financiers) que le Maire emploie pour dire qu'il n'a pas augmenté les impôts.

Une tribune de deux pages dans le journal de la ville pour dire que c'est de la faute du gouvernement alors que le Maire n'était nullement obligé de diminuer cet abattement.

Et une campagne de communication aux frais des habitants pour annoncer « 0% d'augmentation » sur tous les murs de la ville. Certains n'ont honte de rien, se convainquant sûrement que plus c'est gros, plus ça passe.

Une nouvelle fois c'est notre portefeuille qui en prend un coup mais est-ce encore une surprise ? Voilà bientôt 5 ans que le pouvoir d'achat des habitants est mis à rude épreuve, hausse des tarifs dans les écoles, des activités périscolaires entre autres et maintenant la hausse des impôts. Le doute n'est plus permis : Vincent Jeanbrun est le Maire de la baisse du pouvoir d'achat.

Dans la série « Plus belle L'Haÿ », vous avez aimé les démolitions et les hausses d'impôt cet automne ? Vous adorerez la coupe des arbres face à la Poste cet hiver...

www.pslhaylesroses.fr - sectionpslhay@gmail.com
A. Bathily - F. Heilbronn - Y. Piau
Groupe Socialistes, républicains et citoyens

Groupe « Gauches militantes, citoyennes et écologiques » (5 élus)

Le maire vient de présenter au conseil municipal les orientations budgétaires pour 2019 : innovantes ? hélas non ! un copié-collé de l'an passé décevant et dépourvu de toute volonté d'améliorer la vie des habitants et de réussir la transition écologique devenue pourtant incontournable aujourd'hui au vu des évolutions climatiques ! Des contraintes fortes pèsent sur toutes les collectivités qui servent d'alibi au maire pour faire des choix politiques non assumés ! Ainsi en est-il de l'augmentation généralisée des tarifs des services publics sur les 3 dernières années, ou pire encore de l'augmentation inavouée de la taxe d'habitation ponctionnée dans la poche des L'Haÿssiens du fait de la quasi-suppression d'un abattement votée en toute discrétion par le maire et sa majorité pour 2018 et se poursuivant en 2019.

Ce mauvais coup explique l'augmentation de la taxe d'habitation subie par les contribuables L'Haÿssiens fin 2018, alors que le maire

martèle sans vergogne à coups de communication répétés à l'envi qu'il n'augmente pas les impôts ! De plus, les projets d'aménagement du maire contre lesquels s'élèvent de plus en plus de L'Haÿssiens prévoient la suppression de deux squares et de nombreux arbres dont l'impact irréversible sur notre patrimoine vert, notamment sur la roseraie, n'est ni mesuré, ni maîtrisé. Nous nous opposons avec force à ces projets qui ignorent les enjeux liés aux dérèglements climatiques auxquels notre ville doit se préparer et répondre. Il s'agit plus que jamais de préserver les espaces verts et les arbres protecteurs pour lutter efficacement contre les canicules à venir. En se mobilisant tous c'est encore possible.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Lhayensemble.com
P. Coilbault, M. Coitoux, S. Coloneaux, J. Geyl, C. Rysler



PERMANENCES des élus

- Vous souhaitez rencontrer vos élus ? Les prochaines permanences auront lieu **sur rendez-vous le samedi 8 décembre** de 9h à 11h à l'Hôtel de ville (41 rue Jean Jaurès). Pour prendre un rendez-vous, il suffit de remplir un formulaire sur le site de la Ville rdv-elus.lhaylesroses.fr ou à l'Hôtel de ville auprès des agents d'accueil.
- Les élus seront également présents pour échanger avec vous et **sans rendez-vous** dans un nouvel espace dédié et aménagé sur le marché Locarno, rue Henri Thirard, **les dimanches 2, 9 et 16 décembre de 9h30 à 12h.**

PERMANENCES JURIDIQUES



LA MAIRIE DE L'HAY-LES-ROSES PROPOSE UN SERVICE DE CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES ASSURÉES PAR DES AVOCATS.

Quartier de la Vallée-aux-Renards

Maître Masselin vous reçoit à l'école élémentaire (accès rue Léon Blum), le lundi 10 décembre à partir de 20h30.

Quartier du Centre

Maître Martiano vous reçoit à partir de 20h, le 4 décembre, salle familiale du bas rue du 11 Novembre.

Quartier de Lallier-Bicêtre

Maître Masselin vous reçoit de 18h à 20h, à la maison de quartier, accès allée de la Plaine, le mercredi 5 décembre.

Dates sous réserve de modification par les avocats.



MENUS DANS LES ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS - Décembre

Lundi 3

Taboulé jordanien • Poisson pané et citron • Mélange de légumes racines (salsifis, carottes, céleri) • Pyrénées • Pomme golden

Mardi 4

Salade verte persillée • Hachis Parmentier • Carré de l'est • Entremet à la vanille

Mercredi 5

Œuf mayonnaise • Blanquette de poisson aux petits légumes • Riz de l'est • Fromage frais sucré • Clémentines

Jedi 6

Potage courgettes vache qui rit • Rôti de bœuf au jus • Printanière de légumes • Petit Cotentin • Banane

Vendredi 7

Carottes râpées au citron • Jambon sauce madère ou jambon de dinde • Coquillettes au beurre • Yaourt aromatisé • Purée de pommes du chef

Lundi 10

Salade mêlée vinaigrette • Brandade de poisson • Mimolette • Orange

Mardi 11

Piémontaise • Bœuf bourguignon • Carottes vichy • Yaourt nature et sucre • Pomme bicolore

Mercredi 12

Soupe du géant (épinards, haricots verts) • Échine ½ sel ou rôti de dinde • Lentilles • Bleu • Poire

Jedi 13

Chou rouge vinaigrette • Tartiflette savoyarde (jambon de dinde) • Tomme blanche • Mousse au chocolat

Vendredi 14

Pâté de volaille cornichon • Filet de merlu sauce façon beurre blanc • Duo de chou-fleur et brocolis • Rondelé nature • Gâteau basque

Lundi 17

Céleri rémoulade • Marmite de poisson sauce persane • Penne rigate • Vache Picon • Compote qui croque (compote de pommes et céréales au miel)

Mardi 18

Salade verte vinaigrette • Couscous boulettes de bœuf • Semoule et légumes couscous • Gouda • Flan nappé caramel

Mercredi 19

Rillettes cornichon ou pâté de volaille • Navarin de mouton • Carottes vichy • Petit moulu nature • Kiwi

Jedi 20

Mesclun de salade au surimi • Filet de blanc de dinde aux marrons • Pommes smileys • Chanteneige • Bûche de Noël maison chocolat et clémentines

Vendredi 21

Velouté aux champignons • Cordon bleu • Purée de potiron • Fromage blanc sucré • Salade de fruits frais

Lundi 24

Salade de lentilles à l'échalote • Rôti de dinde marengo • Haricots beurre • Fraidou • Clémentines

Mardi 25

Féié

Mercredi 26

Salade de mâche vinaigrette • Chipolatas grillées ou saucisses de volaille • Gratin de chou fleur • Saint Nectaire • Entremets vanille

Jedi 27

Carottes râpées vinaigrette • Raviolis de bœuf sauce tomate • Yaourt nature et sucre • Purée de pommes du chef

Vendredi 28

Bouillon bœuf aux vermicelles • Gigot rôti au jus • Flageolets • Camembert • Banane

Lundi 31

Betteraves vinaigrette • Steak haché sauce poivre • Purée • Petit moulu • Pomme rouge

RETROUVEZ L'APPLI MENU EN FLASHANT LE QR CODE OU SUR WWW.MENUS.LHAYLESROSES.FR



Produit BIO en vert

Pharmacies de garde



CARNET

Dimanche 2 décembre

Pharmacie Medioni,
89 boulevard Jean
Jaurès à Fresnes

Dimanche 9 décembre

Pharmacie du Marché,
18 rue Henri Thirard
à L'Hay-les-Roses

Dimanche 16 décembre

Pharmacie de la Cerisaie,
Cc de la Cerisaie - 5 allée
des Fleurs à Fresnes

Mardi 25 décembre

Pharmacie Lernould,
13 rue de L'Abreuvoir
à Rungis

Dimanche 30 décembre

Pharmacie Principale,
155 rue de Bicêtre
à L'Hay-les-Roses

Mardi 1^{er} janvier

Pharmacie Tsadjout,
108 rue de Chevilly
à L'Hay-les-Roses

Dimanche 6 janvier

Pharmacie de la Mairie,
7 avenue Aristide Briand
à L'Hay-les-Roses

Dimanche 13 janvier

Pharmacie du Rugby,
55 rue Paul Hochart
à L'Hay-les-Roses

Naissances

• Maël Carre 28-09 • Ayoub ERRAFI 28-09 • Yanis MERAH 01-10 • Farell AHAMADA 08-10 • Flora FEKETE 09-10 • Bandiougou KONTÉ 10-10 • Antoni PIOREK 12-10 • Hamza LAZREG 13-10 • Ilyès CHOUIREF 14-10 • Natéo DELORME 16-10 • Nelson OHANGA SHONGO 17-10 • Maël FOUCHÉ RENAMBATZ 20-10.

Mariages

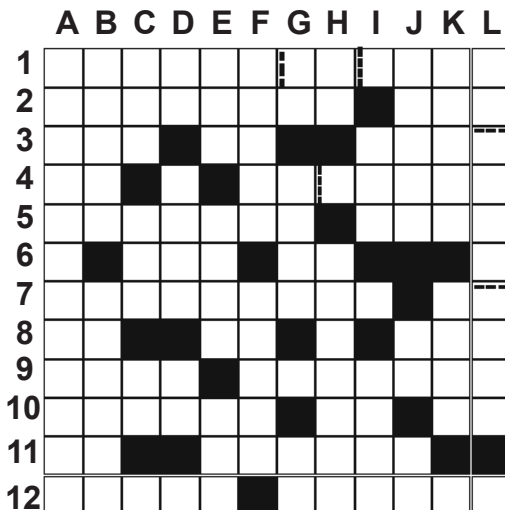
• Jean-Julien COULIBALY et Maurice CAILLE 20-10 • Christine BANZOUZI et Gilles MAGELLAN 20-10 • Fatoumata BARRY et Mamadou BAH 27-10 • Domoïna RAKOTOHASIMBOLA et Nirina RAZAFIMANJATO 27-10.

Décès

• Michel Lévy 05-10 • Klébert LE GLAUNEC 17-10 • Marie LABAT CHAURE veuve PELÉ 31-10 • Marlène CHATELAIN veuve LECAS 20-09.

La publication des actes d'état civil est soumise à autorisation écrite des familles concernées dans le respect de la vie privée de chacune, en vertu de l'article 9 du Code Civil. Concernant les décès, la difficulté d'obtenir cet accord explique l'absence de leur mention dans le magazine municipal. Les familles qui souhaitent voir figurer le nom de leur proche défunt sont invitées à se faire connaître auprès du service État civil, en mairie, 41 rue Jean Jaurès. Tél. : 01 46 15 33 89.

Mots croisés / Les traditions de Noël



Solutions dans le prochain numéro.

HORIZONTALEMENT : 1- Par tradition, ils sont plutôt en sapins -2- On la fête aussi par tradition ou par croyance à Noël - Une sacrée femme ! -3- Refusa de se mettre à table - Haut d'église - Adore les brebis mais heureusement il n'était pas dans la crèche ! -4- Infinitif - **Sa présence au réveillon de Noël est une vieille tradition (2 mots)** -5- Par tradition, elle se passe près du sapin pour Noël - Marquer un essai -6- Voyelles - Traditionnellement, Noël en est un très suivi -7- Une tradition de Noël pour être à la bonne table - C'est traditionnel, il se fête toute la nuit, mais après Noël ! -8- Reste donc étain - Possessif - Déesse -9- Pour pouvoir - Avec lui, on connaît la musique ! -10- Vers à pieds - Coeur au pied - Article d'importation -11- Toujours bornée - **Une tradition de Noël très généreuse pour les enfants** -12- Prend en filature - Tradition de Noël montrant donc des gens sur la paille ! -

VERTICALEMENT : Traditionnellement, c'est donc celui de Jésus que l'on fête à Noël - -B- Crier aux fonds des bois - Noël est un peu sa fête -C- Brevet agricole - Chiffres romains - Préfixe -D- Façon de rire - Femme distinguée - Niobium -E- La dame du premier - Rémunéré par traites - Ejecté à moitié -F- Initiales - Instrument à corde -G- Mises au doigt - Lettres d'un aïeul - Queue de bouc -H- En fin d'année - **La tradition veut qu'on le mette au pied du sapin** -I- Charmante chanteuse - **La tradition de Noël est certainement la plus belle de toute** -J- Prenons une initiative - Terme de chimie - Scandium -K- Projet réfléchi - **La tradition veut qu'on le mette dans la crèche** -L- La tradition est qu'il passe par chez vous !

Solutions du numéro précédent

HORIZONTALEMENT : 1- ONZE NOVEMBRE -2- ROBE - AA -3- ARMISTICE -4- OC - ARN - NA ! -5- CAPITULATION -6- BENELUX -7- POILU - VA -8- PIE - CHEMIN (des Dames) -9- VERDUN -10- NUE - RIDES - FI ! -11- TERRASSIER -12- GEDEON - OBUS -
VERTICALEMENT : A- FOCH - O.V.N.I. -B- NO - CA - EU -C- PROPLETE -D- ERRAI - IID - ED -E- NOM - LEURRE -F- OBI - UBU - NIRO -G- VESALE - DAN -H- TRANCHEES -I- MAINTENANT - S.S.O. -J- BAC - ILVMI - IB -K- ENOUAI - FEU -L- ET - ANX - NOIRS -

Noël dans les quartiers

*La Ville vous souhaite
d'excellentes fêtes de fin d'année*

BLONDEAUX Vendredi 7 décembre [18h]

JARDIN PARISIEN Vendredi 14 décembre [18h]

PETIT ROBINSON Vendredi 21 décembre [18h]

VALLÉE-AUX-RENARDS Vendredi 21 décembre [18h30]

LALLIER-BICÊTRE Samedi 22 décembre [13h30]

